

---

## Compte rendu de la commission Voile à l'école

Du 11 octobre 2017

---

**Présents :** Pierre Le Boucher (CDV) ; David Révolte (IA22) ; Ghyslain Clavé (CN Bréhec) ; Sébastien Bresson (CN Erquy) ; Corinne Fojut et Olivier Glaziou (CN Paimpol Goelo) ; Hervé Nivet (CN Port Blanc) ; Gildas Le Stum (CN Plouer) ; Anne Marie Le Buhan (CDV) ; Jean Marc Turban (CPC) ; Thibaut Le Bolloch (DDEC/UGSEL) ; Olivier Rabian (CN Perros), Yves Satin (PN Sud Goelo), Frédéric Prouff (Chatelaudren – Leff Armor Communauté) ; Yvon Furet (CDV)

**Excusés :** David Brial (CN Bétineuc), Sébastien Allard (Cn Plérin)

### Ecole toutes voiles dehors

- Bilan 2017 par David Révolte (CPD EPS) :
  - Bonne Organisation
  - Choix du point presse communautaire intéressant.
  - Choix des ateliers intéressants et travail sur le numérique
  - Certaines classes sont arrivées très tard...
  - Importance de la réunion en amont entre le CPC, les enseignants et le centre nautique
  - Demande de l'IA : importance de s'appuyer sur « le moral et le civique »
- Bilan 2017 par Thibault Le Bolloch (personne ressource en EPS – DDEC/UGSEL 22) :
  - 16 écoles ont participé aux rencontres ETVD dont 3 nouvelles.
  - Très bon retour de la part des 3 nouvelles écoles.
- **Infos budgétaires :**

Les trois financeurs de l'opération ont été sollicités, le crédit Agricole ainsi qu'Ailes Marines et Le Conseil Départemental ont répondu favorablement pour poursuivre le partenariat.

- **Lancement de l'Opération :**

En 2018, celle-ci aura lieu **du jeudi 21 juin au jeudi 05 juillet**.

Un appel aux clubs sera lancé prochainement avec collectage des dates possibles sur leur site.

La semaine des inscriptions des classes aura lieu du **jeudi 09 novembre (dès 8h) jusqu'au 16 novembre (16h)**.

Nous actualisons le courrier de présentation de l'opération avec énumération des critères mis en place. Ce courrier sera transmis à David Révolte CPD EPS pour les écoles publiques et à Thibaut Le Bolloch -personne ressource en EPS pour les écoles Catholiques qui se chargeront de le diffuser en amont de l'ouverture des inscriptions dans leur réseau respectif.

(cf courrier de présentation ETVD)

La prochaine réunion de la commission Voile à l'école aura lieu mercredi 13 décembre pour la répartition des écoles.

### **Liens cycle 3 Cm2/6è :**

Il est difficile de créer du lien entre les élèves de CM2 et de 6<sup>ème</sup>. Il existe des cross école-collège mais il n'y a pas de projet similaire en voile.

Plusieurs collèges font une semaine d'intégration voile pour les élèves de 6<sup>ème</sup> mais il n'y a pas de lien avec les élèves de CM2.

Les programmes spécifient les attendus en "fin de cycle" Et La notion de laisser du temps à l'élève est prégnante.

De ce fait, il faut, lors des conseils " écoles/ collèges" lorsque les priorités de travail sont données , que les CPC appuient les projets voile ; pb: il n y a que 2x2h d'EPS en 6ème . C' est à l'occasion de ces conseils que le choix des priorités est fait , en fonction de leur situation géographique et leurs problématiques ( groupe de secteur).

Au niveau financement des activités , il n y a plus De fléchage financier sur les APPN, mais il faut que les profs de sports bataillent pour avoir une part du budget global pour développer les projets voile .--> faudra t il faire du lobbying Cpc/ prof Eps à l'occasion des conseils "école/ Collège"??

### **Travail sur la voile et l'enseignement civique et morale :**

Cf tableau ci-dessous

Il est proposé de travailler sur ce thème l'après-midi du 13 décembre...

## Enseignement moral et civique en voile scolaire

code de l'éducation, notamment article D. 311-5 ; décret n° 2013-682 du 24-7-2013 ; arrêté du 9-6-2008 ;  
arrêté du 15-7-2008 modifié ; avis du CSE du 10-4-2015

### La sensibilité : soi et les autres

#### Objectifs de formation

1. **Identifier et exprimer** en les régulant **ses émotions et ses sentiments**.
2. S'estimer et être capable **d'écoute et d'empathie**.
3. Se sentir **membre d'une collectivité**.

Connaissances, capacités et attitudes visées	Objets d'enseignement	Illustrations avant, pendant, et après la pratique de la voile à l'école
1/a - <b>Partager et réguler</b> des émotions, des sentiments	- <b>Diversité</b> des expressions des sentiments et des émotions -Maitrise des règles de la <b>communication</b> .	-A partir d'un support (matériel nautique, maquettes, photos, documents multimédia...) <b>exprimer son ressenti</b> . - <b>Oser exprimer</b> , puis partager les diverses émotions ressenties sur l'eau après la pratique. -L'émetteur doit se <b>signaler</b> et le récepteur <b>écouter</b> (être attentif, regarder l'émetteur). Parler posément (ne pas crier, ordonner sur le bateau). - <b>S'arrêter ensemble</b> pour communiquer. -Respecter l' <b>égalité filles/garçons</b> .
2/a – Respecter autrui et accepter <b>les différences</b>	-Tolérance	
2/b – <b>Manifester</b> le respect des autres dans son langage et son attitude	- <b>Soin</b> du langage, de l'environnement immédiat, des biens collectifs	
1/b - <b>Mobiliser</b> le vocabulaire adapté à leur expression.	-Connaissance et structuration du vocabulaire des sentiments et des émotions.	-Faire l'inventaire du <b>lexique des émotions et sentiments éprouvés</b> par les élèves de la classe lors de la pratique de la voile.

### Le droit et la règle : des principes pour vivre avec les autres

#### Objectifs de formation

1. Comprendre les **raisons de l'obéissance** aux règles et à la loi dans une société démocratique.
2. Comprendre les **principes et les valeurs de la République** française et des sociétés démocratiques.

Connaissances, capacités et attitudes visées	Objets d'enseignement	Illustrations avant, pendant, et après la pratique de la voile à l'école
2/a - <b>Respecter</b> autrui et accepter les différences.	- <b>Respect</b> des autres dans leur diversité. - <b>Respect</b> des différences, tolérance. - Le secours à autrui.	-Mener une réflexion autour de la <b>navigation avec différents équipiers</b> (garçons, filles /niveaux de pratiques différents / aisance ou non dans l'activité...) -Connaître et appliquer les règles de navigation à plusieurs embarcations ( <b>charte du navigateur citoyen</b> )
2/b - <b>Manifester le respect</b> des autres dans son langage et son attitude.	-Le <b>soin du langage</b> : le souci d'autrui dans le langage, notamment la politesse. - Le <b>soin des biens personnels et collectifs</b> .	- <b>Nommer</b> les personnes, le matériel, les lieux, les sentiments et émotions avec justesse -Appliquer <b>les règles élémentaires de la politesse</b> . - <b>Respecter les consignes</b> données pour une bonne utilisation du <b>matériel et des locaux</b> mis à disposition -Prendre <b>soin</b> de son propre matériel et celui de ses camarades
3/b - Coopérer.	- Savoir travailler en respectant les règles de la coopération.	- <b>S'entraider pour s'équiper</b> (3 clics valent mieux qu'un grand plouf !), mettre en place et ranger le matériel.

		<p><b>-Partager et expérimenter</b> différentes <b>solutions</b> trouvées par les uns et les autres afin d'atteindre un but précis.</p> <p><b>-Varier les rôles</b> sur le bateau afin que chacun apprenne.</p>
--	--	---

### Le jugement : penser par soi-même et avec les autres

#### Objectifs de formation

1. Développer les aptitudes à la **réflexion critique** : en recherchant les critères de validité des jugements moraux ; en confrontant ses jugements à ceux d'autrui dans une discussion ou un débat argumenté.
2. Différencier son intérêt **particulier de l'intérêt général**.

Connaissances, capacités et attitudes visées	Objets d'enseignement	Illustrations avant, pendant, et après la pratique de la voile à l'école
1/a - Comprendre les notions de <b>droits et devoirs</b> , les accepter et les appliquer.	- Les droits et les devoirs : de la personne,	-Elaborer, partager, éprouver puis appliquer <b>une charte du navigateur citoyen</b> .
1/a- <b>Prendre part à une discussion</b> , un débat ou un dialogue : prendre la parole devant les autres, écouter autrui, formuler et apprendre à justifier un point de vue.	- Le <b>choix, sa justification</b> . - Les <b>règles de la discussion</b> en groupe (écoute, respect du point de vue de l'autre, recherche d'un accord...).	Charte du navigateur citoyen => <b>argumenter</b> du choix de telle ou telle règle. <b>Justifier</b> de sa solution pour atteindre le but visé.
1/d- Prendre conscience des <b>enjeux civiques de l'usage de l'informatique et de l'Internet</b> et adopter une attitude critique face aux résultats obtenus.	- Le jugement critique : traitement de l'information et éducation aux médias - Responsabilisation à l'usage du numérique en lien avec la charte d'usage des Tuic.	-Dans le cadre de l'utilisation d'un <b>logiciel de navigation</b> (exemple : Virtual Régata)
2/- Distinguer son intérêt personnel de l'intérêt collectif.	- Les <b>valeurs personnelles et collectives</b> .	- Réfléchir au sujet de l'intérêt général et l'intérêt particulier à partir de la pratique de la voile dans son ensemble (gestion matérielle, navigation). <b>-Place des garçons et des filles</b> dans les activités nautiques (références des navigatrices / navigateurs).

### L'engagement : agir individuellement et collectivement

#### Objectifs de formation

1. S'engager et assumer des **responsabilités** dans l'école et dans l'établissement.
2. **Prendre en charge des aspects de la vie collective** et de l'environnement et développer une conscience citoyenne, sociale et écologique.

Connaissances, capacités et attitudes visées	Objets d'enseignement	Illustrations avant, pendant, et après la pratique de la voile à l'école
1/a - S'engager dans la réalisation <b>d'un projet collectif</b> (projet de classe, d'école, communal, national...).	L'engagement moral (la confiance, la promesse, la loyauté, l'entraide, la solidarité). - Le secours à autrui : prendre des initiatives, en lien avec le dispositif et l'attestation « apprendre à porter secours » (APS).	-Tenir et coordonner <b>son rôle</b> avec son binôme pendant la navigation <b>-Alerter l'adulte référent</b> en cas de mise en insécurité physique ou morale -Connaître <b>les dispositifs des secours en mer</b> (SNSM : objectifs, missions et statuts ; appel secours en mer CROSS 16).
1/b - Pouvoir <b>expliquer</b> ses choix et ses actes.	- <b>La responsabilité de l'individu</b> et du citoyen dans le domaine de l'environnement, de la santé.	<b>-Respecter l'environnement</b> maritime (pollution, protection de la flore et de faune) -Avoir <b>une hygiène corporelle</b> adaptée (sensibiliser à la douche après la pratique EPS, avoir une tenue adaptée et un change).

## Point sur la démarche de sécurisation des pratiques :

Le rectorat a contacté La Ligue de Bretagne pour une rencontre suite à la demande du Ministère Jeunesse et Sports de faire le point sur la sécurisation des pratiques. Cette rencontre a pour but de détailler ce qui se passe avant une séance, pendant une séance et après une séance.

## Questions diverses :

- **Comité de pilotage développement** : Achat possible de packs VRC auprès de la FFV.  
Il est également possible d'avoir les bateaux en prêt, idée pour les ateliers ETVD selon les sites.
  
- **Voile Virtuelle** : Lors du prochain salon nautique, Côtes d'Armor Développement met en place une régates virtuelle en Côtes d'Armor le lundi 04 décembre. Il s'agit d'une course de 80 miles environ (logiciel utilisé : Ocean Virtuelle, entreprise de Lannion). Possibilité de faire un Challenge de classes. Les Centres nautiques peuvent également informer leurs écoles. Résultat de la course proclamé le mercredi 06 décembre.  
A l'occasion de La régates virtuelle, une dotation des classes gagnantes sera sûrement mise en place ... avis aux centre nautiques!!!.
  
- **Transat Jacques Vabre** : La FFV met en place une course virtuelle ouverte à toutes les classes. Le Lien sera envoyé dans les centres nautiques et les CDV très rapidement. Nous enverrons ces informations à David Révolte et Thibault Le bolloch qui pourront relayer également dans leur réseau
  
- **Intervenants Extérieurs** : Le CQP AMV arrive à échéance en 2018, un projet fédéral vise à modifier le niveau d'entrée (niveau 5 actuellement) au niveau 4 et d'ouvrir les prérogatives d'encadrement à la voile scolaire. Le nouveau CQP doit être applicable à l'automne 2018.

## Agenda :

- ❖ Mercredi 13 décembre au matin : réunion de répartition des classes préinscrites.
- ❖ Mercredi 13 décembre après-midi : travail sur le thème «La voile et l'Enseignement Civique et Moral ».